

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006232100027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYNDICAT MIXTE FERME dont la population est de 3500 habitants et plus SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESOR PUBLIC D ORSAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE VALORISATION ENERGETIQUE (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	28
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	29
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 411 961,74	6 040 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 371 961,74
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 411 961,74	12 411 961,74

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 287 971,40	7 175 801,74
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	135 613,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 247 782,66
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 423 584,40	7 423 584,40
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		19 835 546,14	19 835 546,14

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 346 100,00	0,00	4 307 820,00	4 307 820,00	4 307 820,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	265 000,00	0,00	342 000,00	342 000,00	342 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	235 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 846 100,00	0,00	4 874 820,00	4 874 820,00	4 874 820,00
66	Charges financières	392 340,00	0,00	342 340,00	342 340,00	342 340,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 273 440,00	0,00	5 247 160,00	5 247 160,00	5 247 160,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 175 110,46		6 235 621,74	6 235 621,74	6 235 621,74
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	871 000,00		929 180,00	929 180,00	929 180,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 046 110,46		7 164 801,74	7 164 801,74	7 164 801,74
TOTAL		11 319 550,46	0,00	12 411 961,74	12 411 961,74	12 411 961,74

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 411 961,74
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 443 000,00	0,00	6 032 000,00	6 032 000,00	6 032 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 451 000,00	0,00	6 040 000,00	6 040 000,00	6 040 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 451 000,00	0,00	6 040 000,00	6 040 000,00	6 040 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 451 000,00	0,00	6 040 000,00	6 040 000,00	6 040 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 371 961,74
--	--------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 411 961,74
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)

7 164 801,74

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	500 000,00	22 020,00	50 000,00	50 000,00	72 020,00
21	Immobilisations corporelles	300 000,00	63 593,00	400 000,00	400 000,00	463 593,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 384 810,46	0,00	6 147 471,40	6 147 471,40	6 147 471,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 184 810,46	85 613,00	6 597 471,40	6 597 471,40	6 683 084,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 622 300,00	0,00	690 500,00	690 500,00	690 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 622 300,00	50 000,00	690 500,00	690 500,00	740 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 807 110,46	135 613,00	7 287 971,40	7 287 971,40	7 423 584,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	133 100,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	133 100,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	8 940 210,46	135 613,00	7 287 971,40	7 287 971,40	7 423 584,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 423 584,40

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 761 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 761 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	483 226,20	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	483 226,20	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 244 226,20	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 175 110,46		6 235 621,74	6 235 621,74	6 235 621,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	871 000,00		929 180,00	929 180,00	929 180,00
041	Opérations patrimoniales (4)	133 100,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 179 210,46		7 164 801,74	7 164 801,74	7 164 801,74
	TOTAL	9 423 436,66	0,00	7 175 801,74	7 175 801,74	7 175 801,74

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	247 782,66
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 423 584,40

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	7 164 801,74
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 307 820,00		4 307 820,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	342 000,00		342 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	225 000,00		225 000,00
66	Charges financières	342 340,00	0,00	342 340,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	929 180,00	929 180,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		6 235 621,74	6 235 621,74
	Dépenses d'exploitation – Total	5 247 160,00	7 164 801,74	12 411 961,74

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 411 961,74
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	690 500,00	0,00	690 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	72 020,00	0,00	72 020,00
21	Immobilisations corporelles (6)	463 593,00	0,00	463 593,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 147 471,40	0,00	6 147 471,40
26	Participations et créances rattachées	50 000,00	0,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	7 423 584,40	0,00	7 423 584,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 423 584,40
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 032 000,00		6 032 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00		8 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	6 040 000,00	0,00	6 040 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 371 961,74
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 411 961,74
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	11 000,00	0,00	11 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		929 180,00	929 180,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		6 235 621,74	6 235 621,74
	Recettes d'investissement – Total	11 000,00	7 164 801,74	7 175 801,74

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	247 782,66
--	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 423 584,40
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 346 100,00	4 307 820,00	4 307 820,00
604	Achats d'études, prestations de services	24 500,00	57 000,00	57 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	305 000,00	280 000,00	280 000,00
611	Sous-traitance générale	3 422 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
6135	Locations mobilières	1 100,00	1 200,00	1 200,00
6156	Maintenance	50 000,00	58 000,00	58 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 620,00	1 620,00
6287	Remboursements de frais	528 000,00	385 000,00	385 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	0,00	1 500,00	1 500,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	0,00	65 000,00	65 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	4 500,00	14 500,00	14 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 000,00	11 500,00	11 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	265 000,00	342 000,00	342 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	265 000,00	342 000,00	342 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	235 000,00	225 000,00	225 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	220 000,00	210 000,00	210 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 846 100,00	4 874 820,00	4 874 820,00
66	Charges financières (b) (8)	392 340,00	342 340,00	342 340,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	395 000,00	345 000,00	345 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 660,00	-2 660,00	-2 660,00
67	Charges exceptionnelles (c)	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	25 000,00	25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 273 440,00	5 247 160,00	5 247 160,00
023	Virement à la section d'investissement	5 175 110,46	6 235 621,74	6 235 621,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	871 000,00	929 180,00	929 180,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	871 000,00	929 180,00	929 180,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 046 110,46	7 164 801,74	7 164 801,74
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 046 110,46	7 164 801,74	7 164 801,74
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 319 550,46	12 411 961,74	12 411 961,74

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 411 961,74
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	44 600,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 260,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 660,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 443 000,00	6 032 000,00	6 032 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	6 443 000,00	6 032 000,00	6 032 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	8 000,00	8 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 451 000,00	6 040 000,00	6 040 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 451 000,00	6 040 000,00	6 040 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 451 000,00	6 040 000,00	6 040 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 371 961,74
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 411 961,74

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	500 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	500 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	300 000,00	400 000,00	400 000,00
2135	Installations générales, agencements	200 000,00	50 000,00	50 000,00
2138	Autres constructions	0,00	200 000,00	200 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	100 000,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 384 810,46	6 147 471,40	6 147 471,40
2313	Constructions	2 384 810,46	300 000,00	300 000,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	2 000 000,00	5 847 471,40	5 847 471,40
Total des dépenses d'équipement		5 184 810,46	6 597 471,40	6 597 471,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 622 300,00	690 500,00	690 500,00
1641	Emprunts en euros	570 000,00	578 000,00	578 000,00
16441	Opérat ^o afférentes à l'emprunt	3 052 300,00	112 500,00	112 500,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 622 300,00	690 500,00	690 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 807 110,46	7 287 971,40	7 287 971,40
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	133 100,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	133 100,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		133 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 940 210,46	7 287 971,40	7 287 971,40

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	135 613,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 423 584,40
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	11 000,00	11 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	11 000,00	11 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 761 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 761 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 761 000,00	11 000,00	11 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	483 226,20	0,00	0,00
1068	Autres réserves	483 226,20	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		483 226,20	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 244 226,20	11 000,00	11 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 175 110,46	6 235 621,74	6 235 621,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (7)	871 000,00	929 180,00	929 180,00
28031	Frais d'études	0,00	15 900,00	15 900,00
28135	Installations générales, agencements, ...	40 000,00	41 100,00	41 100,00
28138	Autres constructions	725 500,00	764 500,00	764 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	89 000,00	88 680,00	88 680,00
28154	Matériel industriel	1 500,00	100,00	100,00
28155	Outils industriel	15 000,00	18 900,00	18 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 046 110,46	7 164 801,74	7 164 801,74
041	Opérations patrimoniales (8)	133 100,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	79 500,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	53 600,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 179 210,46	7 164 801,74	7 164 801,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 423 436,66	7 175 801,74	7 175 801,74

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	247 782,66
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 423 584,40
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
041	22/12/2006	800 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		800 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB680071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					12 000 000,00									
040	CREDIT AGRICOLE	25/08/2003	25/06/2003	25/06/2004	1 000 000,00	V	(TAM(Positif)-Floor -0.09 sur TAM(Positif)) + 0.09	2,240	2,240	A	C	O		A-1
042 et 043	CREDIT AGRICOLE	22/08/2011	08/11/2011	08/11/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,650	A	P	O		A-1
044	CAISSE D'EPARGNE	18/08/2011	21/10/2011	25/01/2012	4 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1.35	2,930	3,010	T	P	O		A-1
045	SOCIETE GENERALE	24/11/2011	28/11/2011	28/02/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,520	T	C	O		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
041	SOCIETE GENERALE	22/12/2006	28/12/2006	11/03/2014	0,00	V	(TAG 03 M(Positif) + 0.0225)-Floor -0.0225 sur TAG 03 M(Positif)	4,060	4,120	X	X	O		A-1
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET ANNEXE VALORISATION ENERGETIQUE - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 762 855,48					869 723,46	335 410,23	0,00	44 567,57
164-1 Emprunts en euros (total)		0,00		8 312 855,48					577 223,46	335 410,23	0,00	44 567,57
040	N	0,00	A-1	300 000,00	5,48	V	(TAM(Positifé)-Floor -0,09 sur TAM(Positifé)) + 0,09	0,000	50 000,00	0,00	0,00	0,00
042-et-043	N	0,00	A-1	1 576 873,42	13,85	F	Taux fixe à 4,65 %	4,650	82 432,87	73 324,61	0,00	10 090,55
044	N	0,00	A-1	3 435 982,06	18,82	F	Taux fixe à 3,99 %	4,020	111 457,56	134 426,87	0,00	23 770,35
045	N	0,00	A-1	3 000 000,00	8,91	F	Taux fixe à 4,38 %	4,520	333 333,33	127 658,75	0,00	10 708,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		450 000,00					112 500,00	0,00	0,00	0,00
041	N	0,00	A-1	450 000,00	3,99	V	(TAG 03 M(Positifé) + 0,0225)-Floor -0,0225 sur TAG 03 M(Positifé)	0,000	112 500,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET ANNEXE VALORISATION ENERGETIQUE - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICIME de l'exercice	
	Couvertures ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 762 855,48					689 723,46	335 410,23	0,00	44 567,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 6 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turnup</i>)	5 100,00 8 762 855,48	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 6 capé	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures						0 0,00
						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	07/07/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2	07/07/2016
L	Frais d'étude	5	07/07/2016
L	Frais d'insertion	5	07/07/2016
L	Mobilier de bureau	10	07/07/2016
L	Matériel de bureau, informatique, téléphonie, reprographie	5	07/07/2016
L	Matériel classique, bacs, conteneurs, colonnes, extincteurs	8	07/07/2016
L	Matériel et outillage technique, compacteurs	10	07/07/2016
L	Plantations d'arbres, d'arbustes et création de massifs	15	07/07/2016
L	Agencement aménagement de terrains, dalle réseaux, barrières, ralentisseurs	15	07/07/2016
L	Agencements , aménagements installations liés aux bâtiments, climatisation, téléphonie	15	07/07/2016
L	Appareil de levage - ascenseur	20	07/07/2016
L	Voitures	5	07/07/2016
L	Camions et véhicules industriels	6	07/07/2016
L	installations spécifiques, agencement des constructions (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installations des fours (budget M4)	25	07/07/2016
L	Installation réseaux de chaleur et électricité (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installation Station GNV (budget M4)	15	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables inférieures à 25000 euros	1	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables supérieures à 25000 euros	10	07/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		690 500,00	690 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		690 500,00	690 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	578 000,00	578 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ^o afférentes à l'emprunt	112 500,00	112 500,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	690 500,00	135 613,00	0,00	826 113,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 164 801,74	III 7 164 801,74
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 164 801,74	7 164 801,74
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 900,00	15 900,00
28135	Installations générales, agencements, ..	41 100,00	41 100,00
28138	Autres constructions	764 500,00	764 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	88 680,00	88 680,00
28154	Matériel industriel	100,00	100,00
28155	Outillage industriel	18 900,00	18 900,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	6 235 621,74	6 235 621,74

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 164 801,74	0,00	247 782,66	0,00	7 412 584,40

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	826 113,00
Ressources propres disponibles	IV	7 412 584,40
Solde	V = IV – II (6)	6 586 471,40

(1) Les comptes 15, 169, 28, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADMINISTRATIF		6	233 000,00
HSE ET MOYEN GENERAUX		2	52 000,00
STAGIAIRE UVE		1	3 000,00
INGENIEUR	A	0	23 000,00
POSTE DE CONTROLE	C	0	31 000,00
TOTAL GENERAL	A C	9	342 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à SIOM de la Vallée de Chevreuse (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
21/06/2017 - PARTICIPATION CAPITAL	SIGEIF MOBILITE	SIGEIF MOBILITE	SOCIETE ECONOMIE MIXTE	50 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 21 mars 2018

Présenté par (1), le Président



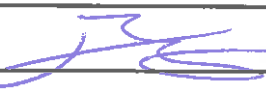
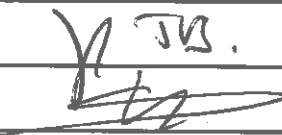
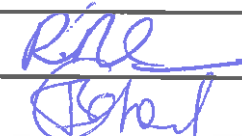


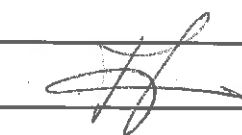
A l'initiative de 27 mars 2018

(1) :






Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

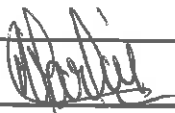


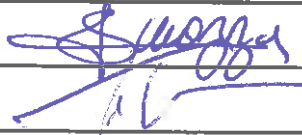
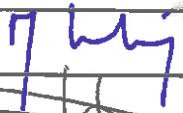



A, le 27 mars 2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

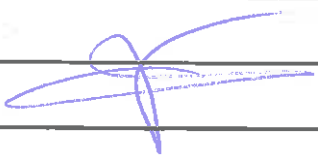
ADRAS Jean-Marc	
AMBROISE Pascal	
BARSANTI William	
BAY Philippe	
BERNARD Franck	
BERT Monique	
BINICK Jean-Louis	
BLIN Serge	
BONNET Emmanuel	
BOUAZZAOUI Mohamed	
BOURDY Maurice	
BOYER Rémi	
CAHAREL Brice	
CAMBON Pierre	
CARRE Jacky	
CHINZI Jean-Louis	
CLAIR Anna	
CONCORDIA Sauveur	
COPEL Délia	
CORDIER Gilles	
CORNIARD Christian	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COYETTE Luc	
DA COSTA-FERNANDES Nicole	
DA SILVA Paul	
DA SILVA Victor	
DARMON Monique	
DEBONNE Christophe	
DEBRAS Jean-Jacques	
DELAGNEAU Stéphane	
DELANOUE Ludivine	
DIGARD Marie-Pierre	
DUCHEMIN Cécile	
DUPUY François	
EGRET Michel	
FARGEOT Marie-Claude	
FERNANDES Patrick	
FIGLIANO Serge	
FONTENAILLE Dominique	
GELOT Sandrine	
GILBERT Geneviève	
GLEIZE Bernard	
HILLION François	
JACONELLI Philippe	
JADOT Philippe	
JULIE Bernard	
LECLERC Christian	
LECLERCQ Patricia	
LEFORT Hervé	
LEPETIT Claude	
LINDECKER Catherine	

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
LOWCZYK Fabian		
MARTIN Michel		
MASSY Agnès		
MATIAS Rui		
MONTAGNON Jean-Claude		
MORCH Caroline		
NOGUES Thomas		
OSSENI Ibrahim		
PAGE Christian		
PANCIATICI Jean-Laurent		
PELISSERO Richard		
PELLETANT François		
PERE Kenji		
PERRIN Céline		
PONS Claude		
ROS David		
ROZNOWSKI Jean		
SAUTERON Eliane		
SEGGERS Christian		
SFERRAZZA Leonardo		
SUTTER Thierry		
TETU Lionel		
TEXIER Bernard		
TRICKOVSKI Igor		
TRINQUIER Patrick		
VALENTIN Jean-Luc		
VERMILLON Gilles		
VIALA Michèle		
VIGIER Jean-François		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VIVIEN Marc	
VON EUW Caroline	
WICHEREK-JOLY Aurélie	
XAVIER Bernard	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .